

Lettre paroissiale



Orthez

Eglise Protestante Unie de France

N°6

6 septembre 2026

« Que le désert et la terre aride manifestent leur joie »

(Es 35, 1)

MOT DU PASTEUR

J'espère que lorsque vous recevrez cette nouvelle lettre paroissiale, les grosses chaleurs de cet été 2026 seront dernière nous ! Même si certains d'entre vous apprécient les journées chaudes ... pour beaucoup d'entre nous cette longue canicule a été épuisante à l'image d'une longue traversée d'un désert aride. Je me mets alors à rêver du retour de la pluie qui va permettre à nos jardins, à notre campagne béarnaise de retrouver leur joli vert.

Le prophète Esaïe va utiliser cette belle image d'un désert qui grâce à la présence de Dieu, à sa bonté, va se couvrir de fleurs pour redonner l'espoir au peuple juif qui doit faire face à la souffrance de l'exil à Babylone.

Es 35, 1-2 : « *Que le désert et la terre aride manifestent leur joie ! Que le pays sec pousse des cris de joie et se couvre de fleurs aussi belles que les lys ! Oui, qu'il se couvre de fleurs, et qu'il pousse des grands cris de joie !* »

J'aime beaucoup cette symbolique montrant que Dieu peut transformer nos différents déserts que sont les épreuves de la **vie** en « chemin de Vie », malgré toutes les difficultés que nous pouvons rencontrer.

Si le désert occupe une grande place dans la Bible (le mot « désert » est utilisé plus de 300 fois), celui-ci n'est pas toujours négatif. Le désert est aussi le lieu de l'apprentissage de la liberté à l'image de la sortie d'Égypte (qui va durer 40 ans) ou encore de la rencontre avec Dieu à l'image d'Elie ou de Jésus qui eux vont

rester 40 jours dans le désert pour tester, faire grandir, en confiance, leur relation avec Dieu.

J'aime cette idée que Dieu nous accompagne justement dans les moments difficiles de nos vies, quand nous pouvons avoir l'impression d'être seuls, d'être perdus face à l'épreuve, à l'image d'un désert où nous ne savons plus quelle direction prendre, où la vie semble fragile, presque impossible. C'est alors que Dieu nous fait la promesse, par l'intermédiaire des différents auteurs bibliques, qu'il se tient tout près de nous, qu'il veut pour nous la vie (à l'image d'un désert qui fleurit) car Dieu est le spécialiste pour vivre dans des lieux désertiques.

Je vous propose de lire la suite d'Esaïe 35, les versets 3 à 7 : « *Rendez la force aux bras fatigués, affermissez les genoux qui chancellent. Dites à ceux qui perdent courage : « Ressaisissez-vous, n'ayez pas peur, voici votre Dieu ! [...] il vient lui-même vous sauver. » Alors les yeux des aveugles s'ouvriront, et les oreilles des sourds entendront. Alors le boiteux bondira comme un cerf et le muet exprimera sa joie. Car de l'eau jaillira dans le désert, des torrents ruisselleront dans le pays sec. Le sable brûlant se changera en étang, et le pays de la soif en sources jaillissantes. »*

Voilà un beau message d'Espérance, autant pour ceux qui aiment la chaleur d'un désert que pour ceux qui sont heureux de voir l'arrivée de l'automne, avec le retour de la pluie qui permet à nos sources de se remplir à nouveau. Merci Seigneur pour la Vie que tu nous donnes (à l'image de l'eau, des fleurs) malgré les épisodes de

sécheresse que nous pouvons rencontrer de temps en temps.

Marie Vialard



MOT DE LA TRESORIERE

Bonjour chers amis paroissiens.

Heureuse de vous revoir après ces mois d'été très chauds et éprouvants. Nous allons retrouver nos habitudes et reprendre le cours de nos rendez-vous réguliers.

Pour ce premier « mot de la trésorière », je transmets un échange entre notre trésorière régionale et un nouveau paroissien.

Que fait l'Église de l'argent que je lui donne ?

« L'Église ne vit que de dons » J'entends cette affirmation, une pièce au creux de la main. C'est le temps de l'offrande.

Mais à quoi va servir ma petite pièce bien chaude qui bientôt rejoindra le fond du panier que me tend le trésorier ? Est-elle suffisante ? Faut-il que très vite je la remplace par un billet ? Vais-je me sentir coupable de ne pas donner davantage ? Que font mes voisins assis comme moi sur ce banc bien dur de notre temple ? Mais chacun cache ce qu'il donne et je ne sais ni pourquoi, ni pour qui je donne.

Va falloir que je me décide à poser la question. Cette phrase toute faite n'a pas de sens pour moi. Que faut-il payer en Église ?

Peut-être le prédicateur est un conférencier qu'il faut rémunérer ? Bon quand c'est un pasteur, je comprends bien qu'il doit avoir un salaire mais les autres pourquoi ne seraient-ils pas bénévoles ? Pourquoi ne seraient-ils pas généreux en nous offrant d'écouter la Parole et ce qu'ils ont trouvé dans le texte biblique pour le partager aujourd'hui ?

L'autre jour, ce n'est pas que je voulais écouter, mais deux membres du CP parlaient de travaux à faire dans le temple. C'est vrai qu'il fait un peu vieillot, pas très

bien entretenu et qu'un rafraîchissement ne ferait pas de mal. Ce serait plus accueillant, cela donnerait plus envie. Mais ce n'est pas avec ma petite pièce au creux de ma main qu'on va y arriver !

Décidemment je devrais donner un billet. Mais lequel : 5 ; 10 ; 20 ou 50. Comment savoir ? En plus il y en a qui donnent un chèque ! C'est vraiment surprenant. Certes je suis nouveau, mais je suis bien ici et je les trouve bienveillants. Je ne vais pas rester avec mon interrogation. Demandons !

..... « Tu vois avec cet argent donné à l'Église, on rémunère le pasteur, on lui offre un logement, une voiture de fonction, on paye son eau, son chauffage, son électricité, son essence...

- Mais même quand le poste pastoral n'est pas pourvu, vous continuez à dire la même chose. L'Église a-t-elle toujours besoin d'argent ?

- Tu ne m'as pas laissé finir ! Le temple nous appartient, tout comme le presbytère, il faut bien les entretenir et puis il y a aussi le chauffage, l'électricité pour le temple. Il faut aussi aider les jeunes quand ils partent faire un petit séjour à la rencontre d'autres jeunes de notre Église, un peu de matériel pour l'école biblique, etc. C'est ce qu'on appelle les dépenses locales.

- Mais alors il faut beaucoup d'argent pour tout ça ! Pourquoi le temple n'appartient-il pas à la Mairie ?

- C'est ainsi depuis 1906 et la loi sur la séparation de l'Église et de l'État.

- Je dis une bêtise ou pas : Je croyais que l'Église appartenait à la Mairie ?

- Pour les catholiques c'est différent, en 1907, ils ont obtenu que leurs Églises appartiennent aux Mairies. Nous on a fait un autre choix. Mais revenons à ce que je te disais ; dans notre budget, il y a ce qu'on appelle les dépenses locales, celles dont je viens de te parler puis il y a des dépenses qui sont mutualisées. C'est-à-dire des dépenses que l'on partage avec les autres Églises de l'EPUDF. Dans cette catégorie, il y a des dépenses au niveau régional et au niveau national.

Au niveau régional, il y a une grosse dépense avec la rémunération des pasteurs. L'idée est que les petites associations culturelles n'ont pas les moyens de rémunérer un pasteur alors les grandes aident les petites. Tout le monde s'entraide, c'est un des grands principes de Notre Église : la solidarité.

- Tu veux dire que si on a la chance d'avoir un pasteur c'est parce que les autres paient pour nous, une partie de son salaire ?

- Oui c'est ça. Mais ce n'est pas tout, loin de là. Pour les pasteurs, on ne parle pas de salaire car ils ne dépendent pas du régime des salariés. C'est un régime spécial. Donc l'Église verse aux retraités une pension, des aides pour des frais médicaux. Mais elle participe

aussi à leur formation. Sais-tu comment on devient pasteur ?

-Suite au prochain numéro-

Pour les finances de notre paroisse, ces deux mois d'été ont été sans surprise : un mois de juillet florissant, merci à vous tous, un mois d'août plus terne mais nous nous sommes maintenus.

Au presbytère : Les installations vieillissantes du presbytère nous réservent toujours quelques mauvaises surprises et en ce début du mois de juillet c'est le sanibroyeur qui nous a lâché. Il a fallu le changer pour 933€ (après plusieurs devis).

Au temple d'Orthez : la lucarne du toit du temple a été réparée, le chantier est terminé. Pris en charge par l'assurance, franchise de 800€. Le charpentier en a profité pour recoller des tuiles sur le toit de la salle basse qui s'étaient déplacées.

Au temple de Baigts de Béarn : Les vitraux du temple de Baigts détériorés par la tempête Nils, ont été retirés le 23 juillet et reposés après rénovation le 6 août.

L'association « Les Amis du Temple de Baigts » qui depuis février 2010 assurait l'entretien du temple a été dissoute le 15 juillet 2026, faute de combattants. L'entretien dorénavant nous en revient. Une journée de débroussaillage des alentours du temple de Baigts a été organisée le 20 août pour permettre aux charpentiers d'accéder au toit que la tempête Nils a détruit. Merci aux 6 bénévoles qui ont accepté de donner de leur temps pendant les mois d'été.

Ce mois de septembre va être chargé et nous allons nous retrouver pour de grands moments : les journées du patrimoine les 19 et 20 septembre (nous aurions besoin de monde pour participer aux permanences) et la fête de l'Eglise le 27 septembre à Salles-Mongiscard où vous êtes attendus nombreux.

Je choisis de donner

Par virement : Église Protestante Unie de France :
IBAN : FR76 1198 9000 0100 1336 0040 145 BIC :
POUYFR21

Par carte bancaire sur www.orthez.epudf.org

Par chèque à l'ordre de l'Église Protestante Unie d'Orthez, que vous pouvez envoyer par courrier au 23 place de la POUSTELLE 64300 ORTHEZ,

En espèces lors des cultes *Mireille Dufau*

QUOI DE NEUF ?

Journées du Patrimoine

Comme chaque année le temple sera ouvert à l'occasion des journées du Patrimoine les **19 et 20 septembre**. Nous organisons des permanences le samedi de 10h à

12h et de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 18h (plages de 2h les après-midi). Nous serions heureux d'avoir des bonnes volontés pour assurer ces permanences avec les conseillers déjà pressentis.

Une exposition sur l'Eglise verte y sera présentée.

Catéchèse

La rentrée de la catéchèse est prévue le **23 septembre** mais jours et horaires seront adaptés en fonction des autres activités des enfants. Le thème choisi pour l'école biblique sera « Sur le chemin de Jésus j'ai rencontré ... ».

Etudes bibliques

Elles reprendront le vendredi **25 septembre** à 17h. Après une année autour de l'Épître aux Ephésiens, nous lirons cette année le livre de Michée dans l'Ancien Testament.

Fête d'Eglise



27 septembre.

Rendez-vous à Salles-Mongiscard pour cette journée de fête !

10h30 : culte

12h : apéritif suivi du déjeuner

Comme toujours, le repas sera composé de tout ce que vous aurez apporté pour garnir le buffet.

Une animation ludique pour tous les âges sera organisée au moment du dessert.

Le samedi à 15h nous nous retrouverons sur place pour mettre et décorer les tables et aussi organiser la salle.

Cette journée de fête a toujours été importante dans le calendrier de notre communauté autant sur le plan de la rencontre que sur le plan financier. Merci de ne pas l'oublier !

Nouvelles de l'Eglise Evangélique Libre

-Dimanche **27 septembre 17h 30** : **Concert quatuor à cordes Ekhos**, avec Marie Tournier au violoncelle

-Vendredi **2 octobre à 19h** - Conférence avec Sébastien Fath, chercheur au CNRS, historien du protestantisme, spécialiste des évangéliques : "Le nouveau pouvoir évangélique : décryptage et enjeux" (lieu à préciser)

-Dimanche **4 octobre** : Journée de rentrée en présence du pasteur Isabelle Maurel

Concert au temple

Samedi **3 octobre** à 18h concert autour de versions françaises et portugaises de musiques d'Antonio Carlos Jobim organisé par l'association Bossa Flor.

Musée Jeanne d'Albret

-Exposition « La passion des Pyrénées-Emilien Frossard ». À la découverte d'Émilien Frossard : cette exposition met en lumière une figure majeure du pyrénéisme, entre science, art et passion de la montagne. Œuvres graphiques, documents rares et panorama exceptionnel du pic du Midi révèlent son rôle essentiel dans la connaissance et le rayonnement des Pyrénées. Tout l'été jusqu'au 31 octobre.

<https://www.museejeannedalbret.com/emilien-frossard-une-passion-pyreneenne/>

-Journées du Patrimoine

A cette occasion, visite commentée de l'exposition « Inventer le regard sur les Pyrénées au XIXème siècle ». Ouverture exceptionnelle du musée le samedi et le dimanche 10h-13h, 14h-18h.

Pastorale régionale

Les **29 et 30 septembre** notre pasteur rejoindra tous ses collègues de la région pour une pastorale à Montauban.

CALENDRIER



Cultes à Lagor

Samedis **19 septembre** et **17 octobre** à 18h30.



Catéchèse

Reprise le **23 septembre**. Jour et horaire à confirmer auprès du pasteur



Acat

Lundi **21 septembre** à 15h à la salle basse.



Groupe biblique œcuménique de Lagor-Mourenx

Se renseigner auprès du pasteur.



Etudes bibliques

Vendredi **25 septembre** à 17h salle basse.



Conseil presbytéral

Vendredi **18 septembre** et jeudi **15 octobre** à 20h salle basse.



Mise sous enveloppe de la lettre paroissiale

16 octobre à 14h30 salle basse.

Les incontournables

- **mardi** à 15h15 culte à la Résidence Jeanne d'Albret.
- **mercredi** à 16h : groupe de prière œcuménique charismatique à la salle basse.
- **dimanche** à 10h30 : culte à ORTHEZ. (Sainte-Cène le 1^{er} dimanche du mois) **sauf le 27/09**.

DANS NOS FAMILLES

Décès : Marguerite MAYSONNAVE ; Jacques ROZES ; Teddy DULAU et Christian DULAU son papa.

Nous partageons les joies et aussi les peines de tous.
Pensez à nous faire part des nouvelles vous concernant : les fardeaux seront peut-être un peu moins lourds et les joies plus belles encore.

Prochaines lettres les 18/10 ; 29/12

Eglise Protestante Unie d'Orthez :

Pasteur : Marie-Françoise Vialard 23 place de la Poustelle 64300 Orthez

marief.vialard@sfr.fr ou marie-francoise.vialard@epudf.org

☎ 05.59.69.01.18 et 06 80 00 90 92. *En congé le mercredi*

Présidente : Martine Belet- 130 rue Principale 64150 Lagor ☎ 05 59 60 26 63

Trésorière : Mireille Dufau- 1671 route de Bonnut 64300 Orthez ☎ 06 71 54 09 15

Banque Pouyenne : Eglise Protestante Unie de France

IBAN : FR76 1198 9000 0100 1336 0040 145. BIC : POUYFR21



Site internet : www.orthez.epudf.org

Mention RGPD : Vous pouvez par tout moyen nous signifier que vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part.

Nous supprimerons alors toutes vos données de notre liste d'envoi conformément au règlement N°2016/ 679 du 25 mai 2018 sur la protection des données.